

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2026 19H30

**Date de convocation :** 7 avril 2026.

**Nombre de membres en exercice :** 14

**Nombre de Présents :** 13

**Nombre d'absents excusés :** 1

**Nombre d'absents non excusés :**

**Sous la présidence de :** BOUEDO Pierre.

**Présents :** Pierre BOUEDO, Delphine LE ROUX, Sébastien LÉGO, Isabelle LANTRIN, Gilles CHAMAILLARD, Laurence DRÉANO, Valérie CHAMAILLARD, Isabelle MAHÉ, Karine LE BOUQUIN, Pascal LE GUENNEC, Jonathan AUBRY, Cyril AUDO, Jonathan PAUL.

**Excusé(e)(s) :** Muriel DINCU.

**Non Excusés :**

Madame Muriel DINCU a donné pouvoir à Monsieur Gilles CHAMAILLARD.

Monsieur le Maire constatant que les conseillers présents constituent la majorité, de ce fait le quorum étant atteint, ils peuvent délibérer.

Monsieur Cyril AUDO a été nommé secrétaire de séance.

## ORDRE DU JOUR

### **1) DCM-202604130045 - Compte-rendu de la séance du 30 mars 2026.**

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante, à l'unanimité des membres présents, **approuve** le compte rendu de la séance du 30 mars 2026.

### **2) DCM-202604130046 - Instruction du Droit des Sols et des Autorisations d'Urbanisme : avenant à la convention relatif au service commun pour l'instruction du Droit des Sols et des autorisations d'urbanisme (permanences en mairie et lettre de premier mois).**

Après lecture et délibération, le conseil municipal **autorise**, à l'unanimité des membres présents, le Maire

- à **signer** l'avenant à la convention relatif au service commun pour l'instruction du Droit des Sols et des autorisations d'urbanisme,
- à **signer** l'arrêté de délégation de signature à des agents pour l'instruction des autorisations et actes relatifs au droit des sols.

### **3) DCM-202604130047 - Désignation du référent « Défense ».**

L'assemblée délibérante **désigne**, à l'unanimité des membres présents, Monsieur Pierre BOUEDO, en tant que référent « Défense ».

### **4) DCM-202604130048 - Désignation du référent « Frelons asiatiques ».**

A l'unanimité des membres présents, Les membres du conseil municipal **nomment** Monsieur Pascal LE GUENNEC, en tant que Référent « Frelons asiatiques ».

**Questions diverses.**

La prochaine séance est fixée au lundi 1<sup>er</sup> juin 2026 à 19 heures.

FIN DE LA SEANCE A 21 HEURES 30.